



VILLE de SAINT-HUBERT

Saint-Hubert, le 17/02/2025

Nos réf : RU 22/2025

Vos réf : 00-01-2634/004-SF

Madame,

En réponse à votre demande de renseignements urbanistiques et en vertu des articles D.IV.99 et 100 du Code du Développement Territorial, nous avons l'honneur de vous délivrer le présent document, dressé sous réserve des résultats de l'instruction approfondie à laquelle il serait procédé au cas où une demande de certificat d'urbanisme, de permis d'urbanisme, de permis d'urbanisation serait introduite au sujet du bien considéré.

Concerne : SAINT-HUBERT

Dénomination	Lieu-dit/adresse	Division	Section	N°	Exposant
Une maison de rapport avec dépendances sur et avec terrain	Rue Saint-Gilles, 3/5	1	A	507	B

Appartenant à :

Le bien en cause :

1. Est situé en zone d'habitat au plan de secteur de Bertrix-Libramont-Neufchâteau adopté par le ministère de la Région Wallonne, Arrêté de l'Exécutif du 05 décembre 1984 et qui n'a pas cessé de produire ses effets pour le bien précité (voir carte n°1).
- ~~2. est situé dans le périmètre du schéma d'orientation local (SOL), en zone de construction, en zone de cours et jardins et en zone de recul, n° 84059-PCA-0001-03-arrêté du Roi du 02/08/1971 (Voir carte n°)~~
3. est soumis pour des raisons de localisation, à l'application d'un guide régional d'urbanisme - 84059-ZPU-0001-02 - Anciennement Zones Protégées en matière d'Urbanisme - Arrêté royal du 13/12/1976 modifié par l'arrêté royal du 12//06/1978, les arrêtés de l'Exécutif régional wallon du 09/07/1987, 10/11/1988 et du 15/11/1990 et les arrêtés du Gouvernement wallon du 24/04/2008 et du 27/05/2009.. (Voir carte n°2);

- ~~18. Est à 50m d'un cours d'eau non navigable de 3^{ème} catégorie (voir carte n°);~~
- ~~19. est situé en zone d'aléa d'inondation élevé (par ruissellement) (voir carte n°)~~
- ~~20. est situé à moins de 20 m d'un axe de ruissellement concentré et traversé par un axe de ruissellement concentré (voir carte n°)~~
- ~~21. est situé en zone de wateringue (voir carte n°)~~
- ~~22. Est situé à moins de 200m d'une vue remarquable et dans un périmètre d'intérêt paysager (ADESA) (voir carte n°)~~
- ~~23. Sont à moins de 250 m d'une canalisation FLUXYS (voir carte n°)~~
24. Est situé en zone de prévention forfaitaire de type II (voir carte n°5)
- ~~25. comprend des arbres remarquables (voir carte)~~
26. est situé dans un périmètre de rénovation urbaine (voir carte n°6)

Observations complémentaires :

Nous vous signalons que toute modification ultérieure des affectations et utilisations urbanistiques précitées, du nombre et/ou de la répartition de logements doit faire l'objet d'un permis d'urbanisme préalable et attirons votre attention sur le fait que les logements mis en location doivent être conformes au Code du Logement.

Infractions qui grèvent le bien et qui ont fait l'objet d'un procès-verbal de constat d'infraction et/ou d'une mise en demeure et/ou d'un avertissement :

Aucun dossier de procès-verbal de constat d'infraction et/ou de mise en demeure et/ou d'avertissement n'est actuellement ouvert pour le bien.

Ce courrier ne présume pas de l'existence d'éventuelles infractions dont serait grevé le bien et qui n'auraient pas encore fait l'objet d'un constat d'infraction formel.

Ces informations sont données à titre indicatif et peuvent ne pas être exhaustives.

Votre attention est attirée sur le danger que constitue l'achat / vente d'un immeuble grevé d'une infraction urbanistique. La responsabilité du propriétaire peut être engagée (en ce compris pour le maintien d'infractions urbanistiques).

Le Directeur Général,

Frédéric LEROY



Le Bourgmestre,

Didier NEUVENS

Service traitant :
LEROY Antoine
Service urbanisme

Tél. 061 26 09 62
Email urbanisme@saint-hubert.be

Géoportail du GIG

Carte 2-GRU

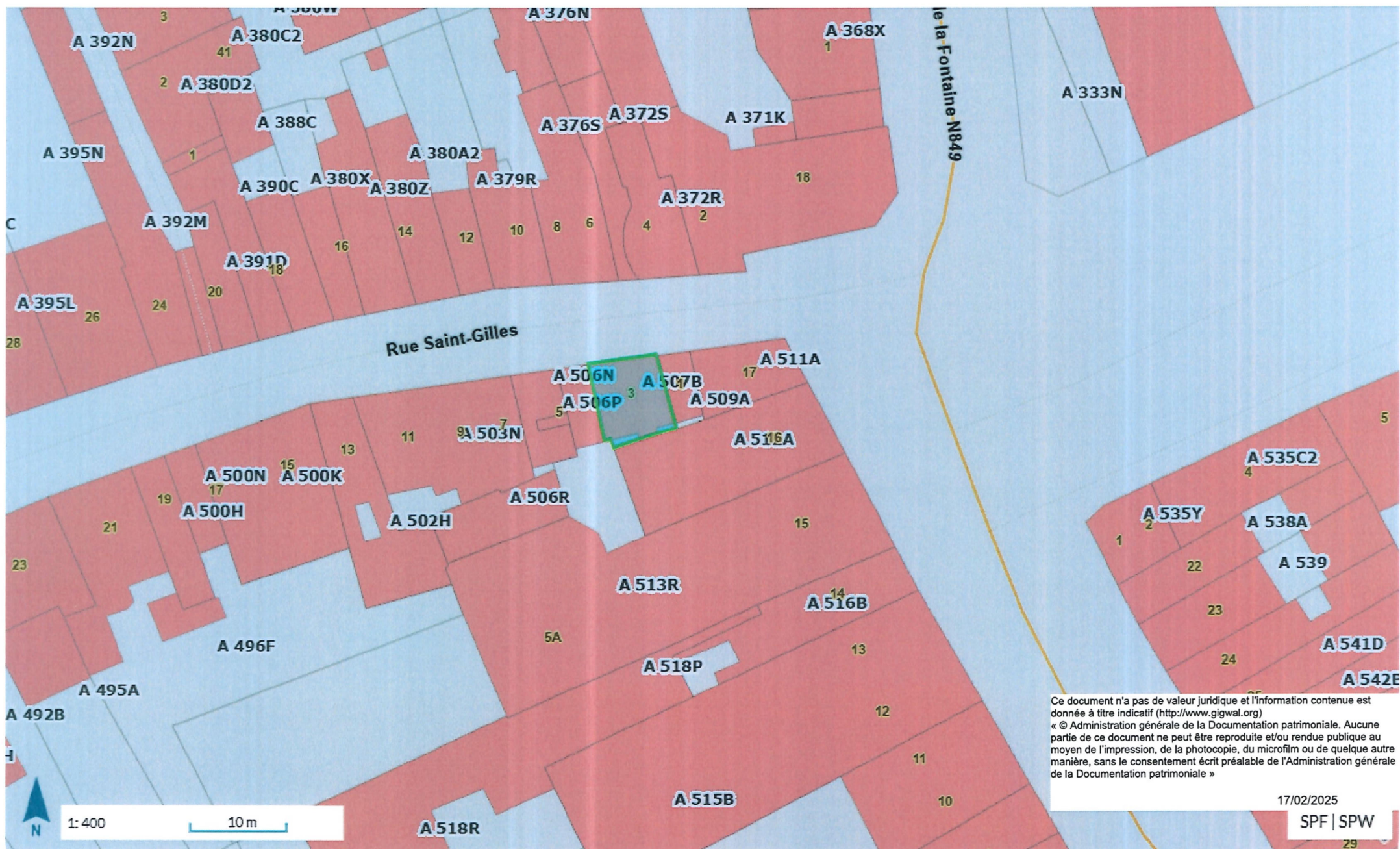


1:400

10 m

SPF | SPW | Service public de Wallonie
17/02/2025

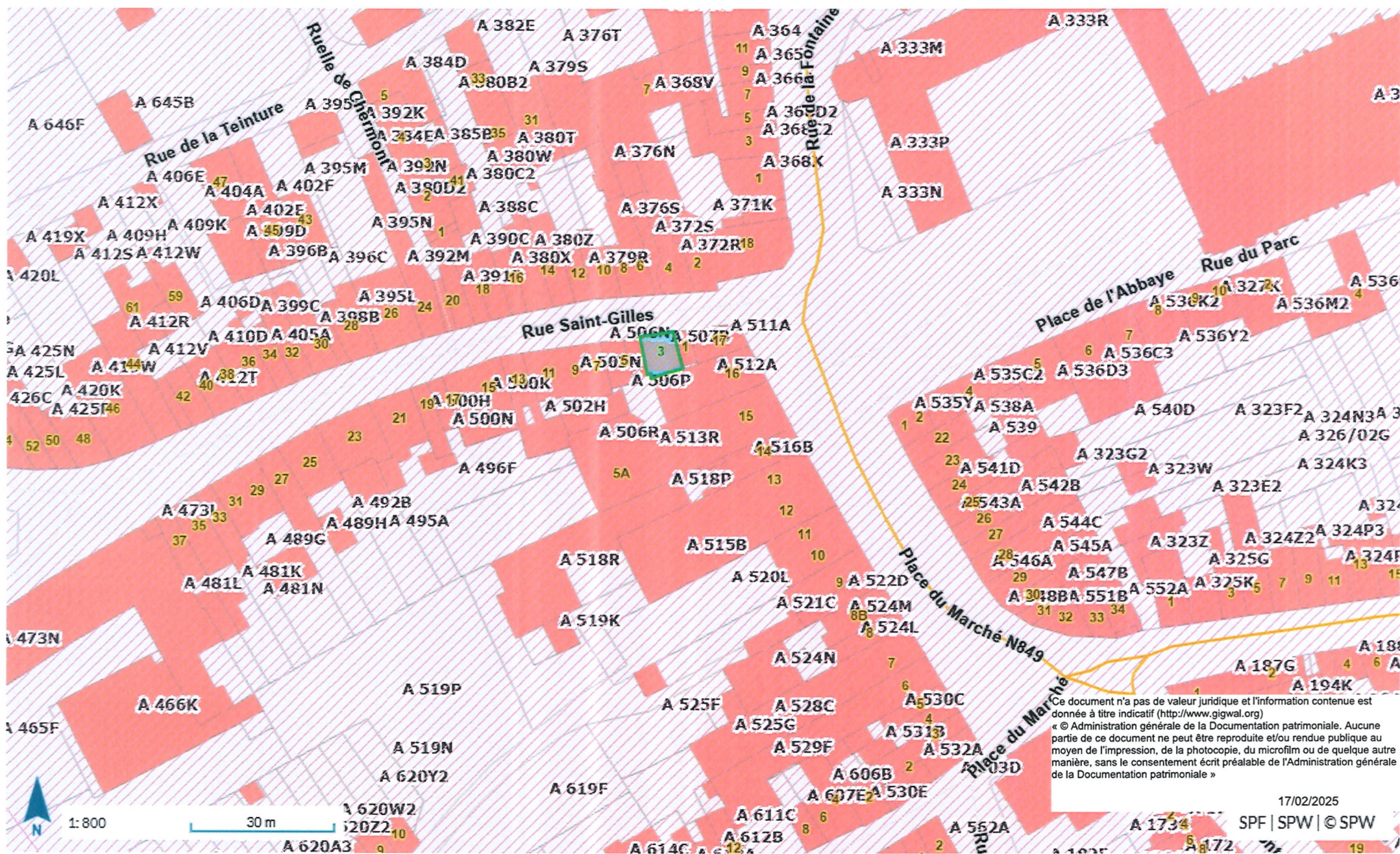
Ce document n'a pas de valeur juridique et l'information contenue est donnée à titre indicatif (<http://www.gisgwat.org>)
© Administration générale de la Documentation patrimoniale. Aucune partie de ce document ne peut être reproduite et/ou rendue publique au moyen de l'impression, de la photocopie, du microfilm ou de quelque autre manière, sans le consentement de l'Administration générale de la Documentation patrimoniale.»



Ce document n'a pas de valeur juridique et l'information contenue est donnée à titre indicatif (<http://www.gigwal.org>)
« © Administration générale de la Documentation patrimoniale. Aucune partie de ce document ne peut être reproduite et/ou rendue publique au moyen de l'impression, de la photocopie, du microfilm ou de quelque autre manière, sans le consentement écrit préalable de l'Administration générale de la Documentation patrimoniale »



Ce document n'a pas de valeur juridique et l'information contenue est donnée à titre indicatif (<http://www.gigwal.org>)
« © Administration générale de la Documentation patrimoniale. Aucune partie de ce document ne peut être reproduite et/ou rendue publique au moyen de l'impression, de la photocopie, du microfilm ou de quelque autre manière, sans le consentement écrit préalable de l'Administration générale de la Documentation patrimoniale »



Enquête notaire

Parcelle concernée	Division: SAINT-HUBERT 1 DIV/SAINT-HUBERT/ Section: A Numéro: A 507 B INS: 84059 Surface calculée: 0.66 ares Adresse de la parcelle (Source:ICAR): Rue Saint-Gilles 3 , 6870 Saint-Hubert
Plan de secteur	<u>Nom du plan du secteur d'aménagement :</u> BERTRIX-LIBRAMONT-NEUFCHATEAU 1 Zone(s) d'affectation: Habitat (100% soit 0.66 ares) <u>Surcharges du plan de secteur</u> <u>Prescriptions supplémentaires</u> Prescription supplémentaire : Non <u>Avant-projet et projet de modification du plan de secteur</u> Infrastructures en avant-projet ou projet : Non Périmètres des avant-projets et projets : Non
Guides Régionaux d'Urbanisme	Parcelle située en GRU - Anciennement Zones Protégées en matière d'Urbanisme : Oui Code carto: 84059-ZPU-0001-02 Libellé: ZPU de Saint-Hubert Historique dossier: Arrêté du 13/12/1976 Arrêté du 10/02/2006 Liendoc: Ici Parcelle située en GRU - Anciennement Périmètres de Règlement Général sur les Bâtisses en Site Rural: Non Parcelle située en GRU - Accès aux personnes à mobilité réduite: Oui Code carto: 84059-RMR-0001-01 Libellé: Saint-Hubert Historique dossier: arrêté du 19/12/1984 modifié les 25/02/1999, 20/05/1999 et 25/01/2001 Liendoc: Ici Parcelle située en GRU - Enseignes et dispositifs de publicité: Oui Code carto: 84059-REP-0001-01 Libellé: Saint-Hubert Historique dossier: arrêté du 15/11/1990, arrêté du 06/09/1991 Liendoc: Ici Parcelle située en GRU - Qualité acoustique des constructions: Non
Guides Communaux d'Urbanisme	Parcelle située en GCU - Anciennement Règlements Communaux d'Urbanisme: Non Parcelle située en GCU - Anciennement Règlements Communaux de Bâtisse: Non
Schéma de Développement Communal	Parcelle située en SDC - Anciennement Schéma de Structure communaux: Non
Permis d'Urbanisation	Parcelle située dans un permis d'urbanisation (anc. lotissement): Non
Rénovation urbaine	Parcelle située dans un périmètre de rénovation urbaine: Oui Code carto: 84059-RUB-0001-02 Libellé: Centre Historique dossier: arrêté du 13/04/1999 arrêté d'abrogation totale du 01/09/2019 arrêté du 12/07/2024 entré en vigueur le 12/07/2024 Liendoc: Ici
Revitalisation urbaine	Parcelle située dans un périmètre de revitalisation urbaine: Non
Sites à réaménager (SAR)	Parcelle située dans un SAR: Non
Périmètre de reconnaissance économique	La parcelle se trouve dans un périmètre de reconnaissance économique: Non
Schéma d'Orientation local	Parcelle concernée par un SOL: Non
Périmètre de remembrement urbain	Parcelle située dans un périmètre de remembrement urbain: Non
Zones d'assainissement	1 type(s) de zone(s) : Collectif (RAC)

	Parcelle contenant un site archéologique classé : Non Parcelle contenant une zone de protection : Non
Inventaire du patrimoine immobilier culturel:	Inventaire du patrimoine immobilier culturel : Non
Carte archéologique	La parcelle est concernée par la carte archéologique: Oui (100% soit 0,66 ares)
Chemin de Grande Communication (Liège)	Parcelle située à proximité d'un Chemin de Grande Communication: Non
Modifications à l'atlas de la voirie vicinale (Source:SPW)	Modifications à l'atlas de la voirie vicinale: Non
Périmètres de remembrements et d'aménagements fonciers	Parcelle concernée par un périmètre de remembrements et d'aménagements fonciers: Non

**Ce document n'a pas de valeur légale. Les données ne sont fournies qu'à titre indicatif.
Ce document a été généré le 17/02/2025 09:20**